



Les Genevez, le 19 février 2019

AVIS OFFICIEL

Demande de permis de construire (publication au Journal officiel du 20 février 2019)

Maître d'ouvrage : Sonia & Romain Crevoiserat, représentés par Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Auteur du projet : Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Feuillet No 1697, « Les Agaces », Zone HA.

Ouvrage : Construction d'une maison familiale avec poêle, velux, onglerie, garage double en annexe contiguë et PAC ext.

Genre :

Matériaux :	Brique ciment, isolation, brique TC, Alba.
Façades :	Crépi ciment, teinte blanc cassé.
Toiture :	Tuiles, teinte rouge.

Dimensions :

Principales :	longueur 10.80 m, largeur 10.70 m, hauteur 4.68 m, hauteur totale 8.00 m.
Garage double (36 m²) :	longueur 6.00 m, largeur 6.00 m, hauteur 2.56 m, hauteur totale 4.50 m.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au **22 mars 2019** au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Sacs officiels Celtor

Nous vous rappelons que les ordures ménagères, dans des sacs officiels Celtor uniquement, peuvent être déposées dans les containers et aux points de collecte habituels le vendredi matin dès 7h00.